



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS SPÉCIAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Une séance extraordinaire du Conseil aura lieu le lundi 2 mai 2022 à 13h00 au Centre administratif au 216, chemin Old Chelsea à Chelsea.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou par courriel à cchenier@mrcdescollines.com

Avis public donné le 26 avril 2022 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Claude J. Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROJET D'ORDRE DU JOUR

de la séance extraordinaire du Conseil des maires
à être tenue le lundi 2 mai 2022 au
Centre administratif de la MRC
216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 13h00

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Gestion des ressources humaines

- a) Nomination de _____ au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

4. Levée de la séance

Claude J. Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier